Juillet - Septembre 2007 - N°5 - 3€

journal des éluEs



l'Autre Paris

Les EluEs communistes et apparentéEs de Paris

AdjointEs au Maire de Paris

Clémentine AUTAIN (app.), Jeunesse (17°)
Martine DURLACH Politique de la Ville (19°)
Alain LHOSTIS Santé et APHP (10°)
Pierre MANSAT Collectivités territoriales IDF (20°)

ConseillerEs de Paris

Nicole BORVO (13^e)
Francis COMBROUZE (13^e)
Jacques DAGUENET (11^e)
José ESPINOSA (12^e)
Catherine GEGOUT (20^e)
Sophie MEYNAUD (18^e)

1er Dominique D'HENRY

Jean VUILLERMOZ, Président du groupe (19e)

ConseillerEs d'arrondissement

2^e Simonne GOENVIC
3^e Philippe STIERLIN
4^e Evelyne ZARKA
9^e Patrice COHEN-SEAT
10^e Jean-Pierre LEROUX, Sylvie SCHERER (app.)
11^e Françoise BARAN
12^e Marie-Claire CALMUS
13e Nelly CHELS, Jérôme RELINGER
14^e Jean CALVARY, Camille MARQUES
15^e Véronique SANDOVAL
17^e Jean-Luc GONNEAU (app.)
18^e Dominique CHERIN, Bruno FIALHO, Céline GODIN
Ilsabelle MAYER

20^e Jacques BAUDRIER, Catherine VIEU-CHARIER

19^e Catherine BALLESTER, Joël HOUZET

ConseillerEs régionaux

Fernanda MARRUCCHELL

Patrice BESSAC, François LABROILLE, Véronique SANDOVAL

Sénatrice Nicole BORVO

Site www.elusparis.pcf.fr, Contact: info@elusparis.pcf.fr Tel 01 42 76 57 68, Fax 01 42 76 62 39 Site du Pcf Paris: www.paris.pcf.fr Site de la ville: www.paris.fr

L'Autre Paris
Journal des éluEs communistes de Paris
ISSN n° 1950-4624
Directrice de publication:
Catherine Gégout

Association départementale des élus communistes et républicains de Paris (ADECR 75)
Groupe communiste, Hôtel de Ville, 75196 Paris RP, Tél. 01 42 76 57 68,
fax 01 42 76 62 39, www.elusparis.pcf.fr, contact: info@elusparis.pcf.fr

Conception: REGARDS
Conception graphique: Sébastien Bergerat
Photos: Caroline Pottier/Le Bar Floréal, p.6, André Lejarre/Le Bar Floréal p.12, 13,
M.Unzel p.11, Illustration p.8 Sébastien Bergerat

Commission paritaire n° 1108 G 88540 − Le n° 3 €, les 4 n° 10 € − Impression : CL2

Téléchargeable sur www.elusparis.pcf.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous! Abonnement annuel, 4 numéros: 10 €
Nom.......Prénom.....

Chèques à l'ordre de ADECR 75, à envoyer au siège du journal :
Groupe communiste, Hôtel de Ville, 75196 Paris RP

SI VOLTAIRE VOYAIT ÇA!

Dure rentrée à Voltaire : une classe de 6^e supprimée... mais davantage d'élèves inscrits ! Une délégation de parents et enseignants, accompagnée par Jacques Daguenet, a pu obtenir une extension des heures d'enseignement attribuées au collège, mais toujours pas l'indispensable réouverture de classe. On continue...



DES ACTES TERRIBLES

L'indignation monte, les associations des droits de l'homme sonnent l'alarme. La dictature des quotas d'expulsions par le ministère de l'inhumanité, conduit à des situations qu'on croyait impossibles dans un pays civilisé : couples séparés, familles démembrées, suicides, parents et enfants arrêtés au petit matin, transportés sur des centaines de kilomètres pour être enfermés dans des centres de rétention puis expulsés vers des pays où personne ne les attend si ce n'est, pour certains, leurs bourreaux. Le Réseau Education Sans Frontières n'a pas faibli dans sa mobilisation cet été, toujours rejoint par de nouveaux citoyens refusant l'inacceptable. Vous aussi, participez à cette résistance pour que la France soit à nouveau le pays des droits de l'homme! www.educationsansfrontières.org

POSTE DE LA TOUR EIFFEL

Nicole Borvo est intervenue auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi pour le maintien du bureau de poste situé sur la Tour Eiffel, qui a une vocation touristique certaine et un potentiel de développement. La direction de la Poste a, ces dernières années, supprimé des emplois sur ce bureau et veut le fermer en 2007. Cela sans aucun dossier, aucun diagnostic et aucun bilan, aucune réunion préalable. Pas de réponse à ce jour !

MARINA NE DOIT PAS ÊTRE EXTRADÉE

Marina Petrella fait partie des italiens des « années de plomb » poursuivis par la justice de leur pays et exilés en France suite à l'engagement du Président Mitterrand, leur offrant l'accueil de la France à condition qu'ils renoncent à la violence. Ainsi Marina a saisi cette 2° chance et refait sa vie en France. Elle est assistante sociale, mère de deux filles dont une de 10 ans. Aujourd'hui elle est incarcérée et menacée d'extradition pour des faits d'il y a 25 ans. En l'extradant, le gouvernement français viole le droit d'asile et sape la notion même de délit politique, reconnue par le droit international. La France doit tenir sa parole et remettre Marina Petrella en liberté. Soutenez-la: www.paroledonnee.info

SDF

Les Enfants de Don Quichotte, c'était il y a près d'un an. Les promesses du Plan Borloo-Vautrin de janvier 2007 n'ont quasiment pas été tenues et les SDF sont toujours aussi nombreux, à Paris et dans d'autres villes. La ville de Paris a déjà fait beaucoup, mais elle ne peut agir seule. De plus en plus, la Préfecture de Police évacue les tentes, laissant les plus démunis encore plus démunis, mais moins visibles! Il faut un mouvement citoyen, pour exiger du gouvernement un véritable plan d'urgence. Comment accepter de rester passifs à l'approche de l'hiver qui s'annonce avec son cortège de souffrances?



VÉLIB'BANLIEUE

L'immense succès de Vélib'montre à quel point cela correspond à un besoin fort des parisiens. De nombreux élus des collectivités voisines souhaitent que ce service aux habitants puisse être étendu sur leur territoire. Le Maire de Paris a confié à Pierre Mansat cette mission complexe. Complexe quand aux conditions techniques, juridiques et financières mais juste dans ses objectifs de qualité de vie, de développement durable, de coopération et d'égalité des territoires. Un beau chantier en perspective !



Porte d'Aubervilliers, vers 21 heures 30, une demi-douzaine de personnes faisaient déjà la queue pour le lendemain matin devant l'entrée du Centre de réception. Il n'y avait parmi eux qu'une seule femme, apparemment africaine, âgée peut-être d'une trentaine d'années, vêtue avec élégance, assise sur une couverture à l'intérieur de cette espèce de tuyau que doivent emprunter les impétrants. Ses lunettes sur le nez, elle était plongée dans un livre et, même en faisant la part des choses - même en tenant compte de la nécessité, pour la lectrice, de se composer une attitude susceptible de tenir à distance les emmerdeurs -, on aurait aimé savoir quel était ce livre, et ce qu'il avait pour mériter d'être lu dans des conditions si précaires.

Jean Rolin, La Clôture

DENIERS PUBLICS

En 2004 l'Etat a vendu les anciens terrains de l'Imprimerie nationale rue de la Convention à Paris pour 85 M € au fonds d'investissement Carlyle. Après travaux, le Ministère des Affaires Étrangères les a rachetés récemment 376,7 M € Nicole Borvo a le 28 juin dernier adressé une lettre au Premier Ministre sur ces transactions qui montrent une gestion bien contestable du patrimoine de l'Etat et des deniers publics. Aucune réponse. La sénatrice a donc demandé une commission d'enquête.

www.groupe-crc.org

SQUARE MAURICE KRIEGEL-VALRIMONT



Le square de Clignancourt (18^e) où habitait Maurice Kriegel-Valrimont porte désormais son nom. C'était une demande des élus communistes, acceptée par le Conseil de Paris. Une juste reconnaissance de ce résistant, homme libre, fier et droit qui a joué un rôle majeur dans la libération de Paris. A cette occasion, Anne Fortier Kriegel, fille de Maurice, a prononcé un très beau discours que vous pouvez retrouver sur :

www.pierremansat.com

FOYERS: UN TRAITEMENT INDIGNE

Les résidents du Foyer Amandiers (20°) n'en peuvent plus de la façon dont les traite le gestionnaire : l'ADEF. Travaux d'urgence pas réalisés, loyers très élevés, mépris et indifférence du gérant. Délégations et manifestations se heurtent au blocage du gestionnaire. La tension monte... et la solidarité aussi. Personne ne peut accepter de vivre dans des conditions aussi indignes.





DANS LE BLANC

Certains lieux n'existent pas sur les cartes. Pendant un an, auteur s'est employé explorer méthodiquement chacune de ces taches sur une

carte de Paris et de sa proche banlieue, en partant d'un terrain coincé entre le boulevard Mac Donald, le périphérique et le canal Saint-Denis. Emergent de ces promenades des terrains vagues, des lieux indéfinis mais souvent investis de vies marginales. Une invitation à regarder autrement les recoins de nos quartiers.

Philippe Vasset Un livre blanc, Fayard 2007



SÉGRÉGATIONS **SCOLAIRES**

La carte scolaire cristallise des enjeux fondamentaux. Elle peine à remplir son objectif de mixité, et contribue parfois à renforcer la

ségrégation. À partir d'une étude de la banlieue ouest de Paris, Marco Oberti propose une analyse détaillée des contextes urbains et scolaires. L'offre et la carte scolaires concernent de facon profondément inégalitaire les différentes classes sociales. La question n'est pas d'être pour ou contre la carte scolaire, mais d'éclairer les mécanismes en jeu.

Marco Oberti L'école dans la ville. Ségrégation - mixité - carte scolaire, Presses de Sciences Po



EMEUTES DE 2005

La revue Espaces et Sociétés apporte sa contribution au débat sur les événements de l'automne 2005

en France, avec une

approche spécifique du «malaise des banlieues» ou «des quartiers en difficultés». Elle privilégie la dialectique spatial/social, réinterroge le rapport du chercheur à son objet et élargit le champ à la Grande-Bretagne et

Espaces et Sociétés, nº 128-129 : Emeutes en banlieues : lecture d'un événement (Eres)

Christian Le Lann,

Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Paris

Cette démarche

répond à notre

devoir de

participer à la

lutte contre le

chômage et de

faciliter

l'embauche dans

nos entreprises

Depuis que j'ai été élu à la présidence de la CMAP en avril 2005, je me suis donné plusieurs priorités pour que nos chefs d'entreprise puissent travailler avec la sérénité nécessaire au maintien et au développement de leurs métiers. Notre activité est toute entière tournée vers la représentation et la défense des quelque 30 000 entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers de la CMAP.

La formation figure en bonne place parmi nos priorités, une des clés de la réussite de nos entreprises. Modules de formation continue, formations diplômantes, elles sont élaborées pour répondre aux besoins très spécifiques du secteur. Il est statistiquement reconnu que les entreprises dont le responsable a suivi une formation sont plus performantes, plus solides, armées contre la concurrence, efficaces dans leur gestion et audacieuses dans leur développement.

Quant à l'apprentissage, j'y suis particulièrement attaché tant nos activités ont besoin de main d'œuvre qualifiée pour assurer la qualité

et la pérennité de nos métiers. L'artisanat est un secteur d'avenir, créateur d'emplois dans lesquels nos jeunes peuvent trouver un réel épanouissement.

La transmission-reprise est pour nous un véritable cheval de bataille. Vous le comprendrez aisément quand je vous aurai dit que 25 % de nos ressortissants ont plus de 55 ans. Nous offrons aux cédants et aux repreneurs, conseils,

accompagnement et outils pour faciliter le rapprochement de l'offre et la demande, dont la publication gratuite des annonces sur notre site internet et dans la revue trimestrielle « Transmission-cession-reprise ».

En matière d'emploi, la CMAP est entrée au GIP « maison de l'emploi de Paris », en qualité de membre constitutif. Cette démarche répond à notre devoir de participer à la lutte contre le chômage et de faciliter l'embauche dans nos entreprises.

Bien entendu, nous sommes pleinement investis dans le suivi des dossiers parisiens d'aménagement urbain, tous ayant des conséquences directes sur l'équipement artisanal et commercial de la capitale.

Ainsi, nous travaillons avec la SEMAEST pour revitaliser 6 quartiers de la capitale marqués par une désertification commerciale et/ou une mono-activité excessive

De même pour le Plan de déplacement de Paris (PDP). Nous participons aux nombreuses instances et entretenons des contacts réguliers avec les responsables parisiens chargés du dossier. La concertation sur le transport de marchandises a conduit à la signature d'une charte « Transport et livraisons de marchandises » et à l'adoption d'un nouveau règlement marchandises sur Paris prévoyant, entre autres, l'utilisation d'un disque horaire lors de tout arrêt sur les aires de

Concernant le stationnement des artisans la concertation a abouti à la création d'une nou-

> velle carte de stationnement « Sésame artisan-commerçant » gratuite – au contraire de l'ex-vignette RCA - qui permet de bénéficier du stationnement au tarif résidentiel dans les voies situées à proximité du local de l'entre-

Enfin, nous avons affirmé auprès des services de la Ville notre souhait de maintenir le macaron « artisan réparateur d'urgence » en l'état (gratuité, fonc-

tionnalités, conditions d'éligibilité). Il permet aux entreprises parisiennes de continuer à intervenir même dans des quartiers congestionnés et, par suite, de continuer à rendre un service urgent et nécessaire aux habi-

En matière d'équipement commercial, nous apportons notre contribution effective en étudiant les projets de création ou d'extension de surfaces commerciales supérieures à 300 m² en vue de leur passage en com-



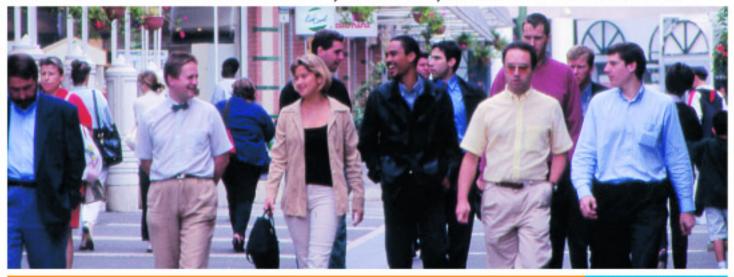
mission départementale d'équipement commercial (CDEC). Notre position est de respecter un maintien «équitable» des parts de marchés entre le commerce et l'artisanat traditionnels, d'une part et la movenne et grande distribution, d'autre

Nous avons réalisé une étude sur les conditions d'implantation et d'exercice des entreprises artisanales parisiennes. Elle permet d'identifier certaines des contraintes pesant sur l'artisanat parisien et notamment : la prépondérance du statut de locataire qui induit une fragilité des entreprises, le coût de l'immobilier parisien, le manque de locaux d'activité adaptés ou les conditions de déplacement. Elle a fait aussi apparaître que, si le nombre d'entreprises artisanales reste stable, il y a un recul du nombre de locaux occupés par des activités artisanales à Paris. Cette étude va être transmise aux acteurs parisiens liés à l'immobilier d'entreprise (Ville de Paris, SEM, organismes d'étude, etc.) pour améliorer leur connaissance et la prise en compte des intérêts et besoins de nos entreprises en matière immobilière et de contribuer ainsi au maintien du tissu artisanal parisien.

Ma préoccupation est de faire en sorte que l'ensemble des artisans parisiens puissent travailler en toute sérénité, dans l'intérêt de tous. A ce sujet, je suis heureux que les chefs d'entreprises artisanales de nationalité étrangère bénéficient désormais des mêmes droits que tous les artisans depuis que le décret du 20 février 2007 leur donne le droit de vote et l'éligibilité en Chambre de métiers et de l'artisanat. Je tiens à ce que la CMAP soit la maison où tous les artisans puissent être écoutés.

www.cm-paris.fr

ELUS ET CITOYENS : SE FORMER, INNOVER, CONSTRUIRE ENSEMBLE



Créé à l'origine par les éluEs communistes et républicains de France, le Cidefe est aujourd'hui parmi les tous premiers organismes de formation d'élus de notre pays, attaché depuis plus d'un quart de siècle aux valeurs de progrès humain, de démocratie et de paix, de transformation sociale de notre société.

Les formations portent sur l'ensemble des thèmes de niveau local, national ou international, en partenariat avec des centres de recherche, des organismes issus du monde associatif, syndical, mutualiste, ainsi qu'avec des acteurs de la coopération décentralisée. Les sessions accueillent des élus, mais aussi des cadres et techniciens territoriaux et des militants associa-

Des tarifs particuliers très bas sont mis en place pour que les associations puissent largement profiter de l'éventail des for-

Le Cidele c'est aussi un réseau d'échanges, un site, une lettre électronique, une veille juridique, un centre de documentation ... Ces outils mutualisés sont à votre disposition.

ÉUS 10, rue Parmentier Tel: 01 48 51 78 78 Fax: 01 48 51 64 70



Quelle autonomie pour les jeunes à Paris ?

Les gouvernements se succèdent, mais aucune politique ambitieuse à l'égard de la jeunesse n'est engagée dans notre pays. À l'échelle d'un territoire comme Paris, qu'estce qui peut être fait avec et pour les jeunes ?

Ces dernières années, on ne peut pas dire que les gouvernements successifs se soient engagés dans des actions vigoureuses à l'égard de la jeunesse... Comment y remédier ?

Inès Minin: Effectivement! Nous, à la JOC, nous avons mené pendant deux ans une enquête auprès de 30 000 jeunes, à partir de laquelle nous avons rassemblé onze propositions. Sur la question de la formation, nous avions proposé que dès le collège les jeunes aient un passeport de l'orientation, mesure reprise par le gouvernement Villepin, mais aujourd'hui on n'en

voit pas l'aboutissement! Il s'agit de permettre aux jeunes d'acquérir un maximum d'informations pour préparer leur avenir. Il est également urgent de revaloriser et de simplifier le système des bourses qui ne permet pas à un jeune de milieu populaire de faire de longues études, et de faire ses études sans travailler à côté. Sur toutes ces propositions, nous n'avons eu aucun retour du gouvernement.

Même constat du côté de l'UNEF?

Sophie Binet : Oui, aujourd'hui, un politique a électoralement intérêt à mettre en

place une politique publique en direction des personnes âgées plutôt qu'en direction de la jeunesse. Or, la durée des études s'est allongée, le nombre de jeunes accédant à l'enseignement supérieur a augmenté, et une période de plus en plus longue s'est créée, qu'on appelle la « jeunesse », de 18 à 28 ou 30 ans guasiment. Cette population n'a aucun statut dans la société. Aujourd'hui, quand on est jeune, on est soit dépendant des parents, soit précaire, soit un peu les deux. Pour les étudiants le système d'aides sociales est totalement inadapté. Les bourses, insuffisantes, sont calculées en fonction du revenu des parents et pas de nos revenus. De fait, il n'y a pas de dispositifs qui permettent aux jeunes de prendre leur autonomie : c'est le cas pendant les études, et c'est le cas de plus en plus après, vu la situation de l'emploi, car même lorsque l'on est diplômé, le temps de la précarité s'étend. Nous, nous revendiquons une allocation d'autonomie pour les jeunes, en formation ou en projet d'insertion, individualisée en fonction de nos revenus propres, à partir d'une déclaration fiscale indépendante.

Clémentine Autain: On est dans une

société paradoxale : iamais le fait de rester jeune n'a été autant valorisé, alors que les ieunes, en chair et en os, sont mal traités. Entre 18 et 25 ans, c'est un véritable no man's land : pas de réel statut étudiant pour ceux qui font des études, pas de RMI avant 25 ans. De fait, cette période de la vie. transitoire, de l'enfance à l'âge adulte. n'est pas prise en considération par les politiques publiques : dans beaucoup de collectivités, la jeunesse est cantonnée à la dimension des seuls loisirs et au niveau national, il n'v a aucune réflexion sur ce que devrait être une politique jeunesse. C'est affligeant. Lorsque nous sommes arrivés aux commandes de la Ville, en 2001, nous avons trouvé un service « jeunesse et loisirs » centré quasi exclusivement sur les loisirs. Nous avons alors changé l'intitulé, et orienté nos actions vers la question de l'autonomie des jeunes dans tous les domaines, dans le cadre de nos compétences : l'emploi, le logement, l'orientation... L'accès à l'autonomie, c'est aussi l'aide à projet à travers des dispositifs d'accompagnement, comme Paris jeunes talents. Nous avons redynamisé le secteur depuis 2001, en doublant presque le budget de la jeunesse, qui est passé de 13 à 25 m² - ce qui est un effort considérable, bien qu'encore insuffisant. Nous sommes au milieu du qué, et il faut aller plus en avant.

A l'échelle d'un territoire, comment élus et organisations étudiantes, organisations de jeunesse peuvent-ils travailler ensemble ?

Inès Minin: Pour nous, la première étape est que les jeunes aillent rencontrer leurs élus pour savoir ce qu'ils font concrètement pour la jeunesse, qu'ils aillent découvrir ce que font leurs villes, leurs régions. D'habitude, ils ne le savent pas, ils sont obligés d'aller chercher l'information. Une fois ce premier lien constitué, ils pourront monter des projets, en se disant: « des gens sont prêts à me soutenir dans mes démarches, il existe des aides ». Un des problèmes est que les missions locales ne viennent pas forcément aux jeunes. C'est pourquoi, nous proposons que les jeunes

soient informés dans leurs établissements scolaires de tous les dispositifs qui existent. L'idée est d'engager des partenariats avec le lycée du coin, le collège, pour que les jeunes aient ces informations sous la main, et se disent : « j'ai envie de monter un projet, il y a peut être des gens à la mairie qui pourront m'aider » alors que la réaction habituelle se résume à : « je ne sais pas comment ca marche ».

Sur Paris, justement, quelles sont les actions mises en place pour améliorer ce travail d'information vers les jeunes ?

Clémentine Autain: Déià. à travers la démocratie participative : nous avons mis en place des Conseils de la jeunesse dans tous les arrondissements parisiens, où vient qui veut car il n'y a pas de systèmes d'élections. Mais ce n'est pas parce qu'on décide d'ouvrir nos espaces, qu'on décide de coconstruire une politique publique, que cela fonctionne, notamment avec des jeunes qui expriment généralement une défiance à l'égard du personnel politique, de la politique en général, et des institutions. Ceci dit, ces Conseils de la jeunesse mènent à bien des projets, dialoguent avec les élus. Bien sûr, le nombre de jeunes concernés par rapport au nombre de jeunes parisiens n'est pas satisfaisant, mais ces nouvelles structures ont permis de développer des liens avec des organisations. C'est compliqué, cela demande du temps, mais je pense que nous avons ouvert la brèche. Avec les jeunes, nous avons co-élaboré une charte, et ils disposent d'un budget relativement important - 280 000 euros par an pour accompagner leurs projets. Cela permet aux ieunes de travailler sur un temps plus court que celui de la décision publique. Nous avons également mis en place un site internet qui fonctionne bien, et installé une vingtaine d'antennes jeunes sur l'ensemble des quartiers parisiens.

Avec 320 000 étudiants inscrits dans les facultés parisiennes, quelles doivent être les priorités ?

Sophie Binet: la préoccupation numéro 1, c'est le logement. Alors c'est sûr, un travail important a été fourni, mais on vient de tellement loin qu'on n'a pas fini! Car à Paris, on en était à 1 % d'étudiants logés en cité universitaire; rappelons que la moyenne nationale est déjà très faible, de l'ordre de 7 %. À Paris avec le coût du foncier, et les montants des loyers, il y a un gros problème d'accès des étudiants au

logement. Or, même avec une politique extrêmement volontariste, on arrivera jamais à mettre tous les étudiants en cité universitaire ; 10 % de logement étudiant à Paris, ca serait déià énorme. Il est donc nécessaire de travailler sur l'accès au parc privé. Ce genre de choses pourrait se jouer au niveau de la mairie. En Aquitaine, la Région a monté un dispositif complémentaire de cautionnement pour les étudiants étrangers. Les transports sont l'autre souci particulier des étudiants franciliens. La carte Imagine R a permis de mettre en place un demi tarif dans les transports, mais les étudiants de banlieue sont pénalisés car ils paient leur carte beaucoup plus cher que les étudiants parisiens. Nous revendiquons un tarif unique pour l'ensemble des étudiants, quelle que soit leur zone d'habita-

Face à tous ces enjeux pour l'autonomie des jeunes, quels sont les outils concrets dont la mairie dispose ?

Clémentine Autain : En tant que municipalité, nous n'avons pas de compétences obligatoires, à part dans le social où il existe des dispositifs pour les jeunes en difficulté. Sur le reste, c'est à la bonne volonté des mairies qui peuvent décider ou non de politiques spécifiques en direction des jeunes. Mais sur ces grandes questions, il est difficile d'agir pour une mairie. Sur le logement, c'est au niveau national que le marché peut être régulé. Car concernant le parc privé, nous avons très peu de marges de manœuvre. Mais, rappelons qu'avant notre arrivée en 2001 il y avait moins de 2000 logements étudiants à Paris, et que nous en avons financé 3 500 de plus. C'est un effort considérable, mais pour 320 000 étudiants, on se rend bien compte qu'on n'est pas à la hauteur. Pour ce qui concerne les foyers de jeunes travailleurs, il existait 3 500 places, et on en aura financé 1 500 de plus, alors que ce n'était pas dans le contrat de mandature.

Jeunesse Ouvrière Chrétienne www.joc.asso.fr

Union Nationale des Etudiants de France www.unef.fr

Portail jeunes de la Mairie de Paris www.jeunes.paris.fr





Plan climat: une ville durable pour tous

Depuis le siècle dernier notre consommation sans limite d'énergies fossiles a libéré dans l'atmosphère des quantités phénoménales de gaz carbonique. Les climatologues sont sans appel : il faut radicale-

ment changer nos modes de consommation au risque que le climat ne se dérègle profondément et brutalement, avec des conséquences irréversibles. Mais comment se passer des énergies fossiles, comme le pétrole, piliers de l'économie contemporaine ? L'humanité est face à un défi qui nécessite l'implication de tous les Etats du monde, de tous les gouvernements locaux et des citoyens pour réduire les consommations et développer des sources d'énergie non émettrices de CO2 comme l'éolien, le solaire, la pile à combustible, mais aussi le nucléaire bien que celui-ci soit sujet à controverse. Paris, comme d'autres grandes villes du monde, agit depuis 2001 pour réduire son empreinte écologique. Le Plan Climat adopté en octobre 2007 par le Conseil de Paris, après concertation et élaboration d'un Livre Blanc, engage de nouveaux dispositifs très ambitieux. La conception et la pratique de la ville vont profondément changer dans les années à venir. Pour les élus communistes ce nouveau défi peut non seulement améliorer l'environnement urbain et créer de nouveaux emplois, mais aussi être un facteur de progrès social à condition que les pouvoirs publics encadrent strictement les actions menées pour ne pas créer de nouvelles inégalités.

GAZ A EFFET DE SERRE : DIVISER PAR 4 ?

Pour enrayer le dérèglement climatique, la France a adopté en 2004 un *Plan Climat* qui vise une division par 4 de nos émissions d'ici 2050, par rapport à 1990, avec à ce jour peu d'effet.

LE DOSSIER

Du côté des collectivités locales, des actions se concrétisent. C'est le cas depuis 2001 à Paris, avec des premiers résultats tangibles: la réduction du trafic automobile au profit des transports en commun a permis en 6 ans une baisse de 32% des émissions d'oxydes d'azotes et de 9% des Gaz à Effet de Serre (GES).

Mais des défis considérables restent à relever : rappelons que l'usage du bâti produit autant de GES que les transports de personnes ! Elaboré sur la base d'un bilan carbone (voir encadré p. 10), le Plan Climat agit sur de multiples volets pour atteindre le facteur 4 en 2050.

UN CHANTIER PHARAONIQUE

Le Plan Climat reprend une série d'objectifs inscrits au Plan de Déplacements de Paris (réduction de 60 % des Gaz à Effet de Serre issus des transports de personnes), et au Plan Local d'Urbanisme. Il comporte aussi des innovations surtout en ce qui concerne l'habitat.

La Ville a ainsi décidé d'engager la réhabilitation des 100 000 immeubles parisiens pour diviser par 3 d'ici 2050 la consommation énergétique moyenne

REDÉCOUVRONS LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE **URBAIN!**

Le réseau de chaleur de Paris a été développé dans les années 1920 pour éviter les risques d'incendie et limiter la pollution des chaudières à charbon ou à bois. Plus de 460 000 logements y sont maintenant raccordés. C'est à partir de grandes chaufferies situées à Paris et en petite couronne que la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) alimente en vapeur d'eau un réseau de canalisations souterraines de plus de 435 km.

Ce réseau est aujourd'hui un atout et un

partenaire essentiel de la Ville dans la lutte contre le dérèglement climatique. En effet, l'énergie consommée par la CPCU provient largement de la récupération de la chaleur issue de l'incinération des déchets ménagers non recyclables. C'est la mission d'un syndicat intercommunal : le SYCTOM. L'incinération, comme toute combustion dans l'air. émet du CO₂. Lorsqu'elle est récupérée pour alimenter le réseau de chaleur, cette énergie dite « fatale » est valorisée. Elle est alors considérée comme non émettrice de gaz à effet de serre. La CPCU se modernise pour utiliser davantage d'énergie fatale ou renouvelable (avec le recours à la géothermie par exemple). Encore près de 50% de sa production de chaleur vient de la combustion de charbon, fioul ou gaz. Ainsi, en partenariat avec le SYCTOM. Saint-Ouen et Paris, la CPCU conduit un grand projet de restructuration de sa chaufferie des Docks de Saint-Ouen pour que celle-ci atteigne d'ici 2012 un

objectif de 60% d'énergie renouvelable.

des 1,11 millions de logements (aujourd'hui de 230 KWh/m²/an). Un défi d'autant plus difficile à relever qu'une grande part du parc ancien a une valeur patrimoniale forte (tissus Haussmannien et faubourien), ce qui limite les interventions notamment sur les facades. Avant la mise en œuvre de ce chantier pharaonique, pour lequel il faudra une implication de l'Etat et de la Région, une première expérience sera conduite dans les trois ans qui viennent sur 300 immeubles. De plus 25 % des logements sociaux (soit 55 000) seront réhabilités d'ici 2020. Quant aux logements neufs, ils ne devront pas consommer plus de 50 KWh/m²/an.

Il faudra aussi réduire considérablement notre consommation de combustibles fossiles : en agissant sur le chauffage urbain (voir encadré), en utilisant de nouvelles sources d'énergie : panneaux solaires, éoliennes, géothermie, ou pile à combustible comme l'expérimente l'OPAC au 100 Bd Lefebvre

D'ici 2050, les travaux seraient de l'ordre de 12 milliards d'euros. Dès maintenant. ces projets devraient générer de très nombreuses créations d'emploi et de nouveaux métiers, et un accord dans ce sens a été passé par la Ville avec les fédérations professionnelles.

... AVEC TOUS LES PARISIENS

Attention, les actions du Plan climat ne doivent pas accentuer le mouvement inflationniste du marché de l'immobilier ni creuser encore davantage les inégalités sociales. Bien sûr, nous, élus communistes, voulons une ville durable, mais pour tous

Nous avons agi pour que le Plan 100 000 immeubles soit appliqué sans entraîner une hausse des loyers.

Les aides municipales doivent être conditionnées par un engagement du propriétaire à ne pas augmenter les loyers. Et nous demandons un plan pluriannuel d'investissements ambitieux pour la réhabilitation du parc de logements sociaux, en mettant l'Etat devant ses responsabilités pour les cofinancements nécessaires.

D'autre part, dans un contexte de libéralisation du marché de l'énergie, la Ville doit, selon nous, conserver comme fournisseurs pour ses équipements et ses logements sociaux les entreprises publiques GDF et EDF, qui agissent pour développer leurs énergies renouvelables.

Pour les élus communistes, maintenir l'énergie dans le service public est une Voir www.paris.fr rubrique environnement

LES GAZ À EFFET DE SERRE **ÉMIS PAR PARIS**

La Ville de Paris a décidé en 2004 de dresser un bilan carbone pour évaluer les quantités de gaz à effet de serre émises par les différentes activités de son territoire. Il en ressort que le transport des personnes, celui des marchandises, et la consommation énergétique des bâtiments émettent, à part égale, 80 % du bilan global annuel.

- Bâtiments

(chauffage, éclairage, eau chaude...) 1,75 millions de Tec (bâti ancien mal isolé prépondérant

Transports des personnes :

- automobiles: 1 million Tec
- déplacements aériens des Parisiens: 700 000 Tec
- transports en commun (taxis compris): 100 000 Tec seulement.
- · déplacements aériens des visiteurs: 4 millions Tec (véritable problème pour la ville la plus touristique du monde)

Transport de marchandises :

1,75 millions Tec (30 millions de tonnes de marchandises entrent ou sortent de Paris chaque année, surtout par camions et avions).

- Fabrication

de tous les produits consommés par les Parisiens, et élimination des déchets :1,3 millions Tec

Les autres postes

(industrie, bois...) 0,035 millions Tec

condition indispensable de la réussite de toute politique de maîtrise de l'énergie et d'un réel droit à l'énergie pour tous.

Enfin, Paris ne peut pas agir seule. L'ensemble des collectivités d'Ile-de-France s'engage dans cette voie, et un Plan Climat régional en cours d'élaboration permettra d'harmoniser l'ensemble des actions. Qu'en sera-t-il du Grenelle de l'Environnement ? Pour les élus communistes, l'Etat doit jouer un rôle majeur, tant au plan de la réglementation que par ses engagements financiers, pour que la France soit à la hauteur des défis de la planète, et fédère les efforts des collectivités. A suivre !

AVIS DE SPÉCIALISTES SUR LE BÂTI

« Une vraie révolution silencieuse en 30 ans »

Thierry Salomon, responsable développement dans un bureau d'études.

« Dès la phase de conception des zones d'aménagement concerté (ZAC), on met aujourd'hui en œuvre une approche globale sur la consommation énergétique. En rassemblant architectes, urbanistes, maîtres d'ouvrage, experts, mais aussi politiques et riverains, on développe une vision d'ensemble permettant d'appréhender le plus précisément possible quel sera l'impact environnemental compte la question de sa fourniture en énergie. Avec cette approche, on réfléchit bien sûr à une meilleure isolation des bâtiments, mais également à quelle énergie il faudra fournir au bout de la chaîne (pétrole, gaz...). Il s'agit de transmettre aux décideurs un bilan sur ce que va émettre en CO2 la nouvelle ZAC en interne, mais aussi en externe. Et aujourd'hui, en produisant de l'énergie sur place, on peut arriver à des ZAC en équilibre. En fait, en une trentaine d'années, on a assisté à une vraie révolution silencieuse : grâce à de meilleurs isolants, plus étanches, la consommation énergétique d'un bâtiment a été divisée par 20 ! Techniquement, on n'est plus très loin de la généralisation de maisons sans chauffage, notamment en Allemagne. Avec le développement de bâtiments producteurs d'énergie (avec, par exemple, la mise en place de panneaux solaires...), on assiste aujourd'hui à une deuxième révolution. Et lorsqu'un bâtiment produit globalement plus d'énergie qu'il ne va en consommer, on parle désormais de "bâtiment à énergie positive". Bien sûr, dans un milieu urbain dense comme Paris, on peut difficilement mettre en œuvre de tels bâtiments, du fait du trop peu d'ensoleillement de nombreux emplacements ».



Réhabilitation de la halle Pajol : la Mairie de Paris et la SEMAEST vont installer sur les toits 3 300 m² de panneaux solaires photovoltaïques, qui produiront 380 MWh/an, c'est à dire la consommation d'électricité de l'ensemble des équipements. D'autres équipements et logements de la ZAC Pajol font aussi l'objet de projets solaires. (Rureau d'études Solareo

« Jusqu'où faut-il réhabiliter l'ancien ? »

de la nouvelle ZAC, c'est-à-dire prenant en Jean-Pierre Traisnel, ingénieur de recherche CNRS / Institut Français d'Urbanisme.

«Jusqu'où faut-il réhabiliter l'ancien ? Il existe un débat par rapport au facteur 4, l'objectif étant de réduire par 4 les émissions de gaz à effet de serre, mais sans nécessairement appliquer cette réduction aux consommations énergétiques de chauffage. En effet, passer d'une énergie finale de chauffage de 180 Kwh/m², qui est le niveau moyen dans l'habitat en métropole, à 50 Kwh/m² est loin d'être évident. Sans toucher à l'architecture (et notamment les facades en pierre de taille) quels gestes minimum peuvent être engagés ? D'abord, isoler les toitures par l'extérieur (pour les terrasses) et à partir de laines minérales ou végétales (sous rampant) est possible presque partout. Ensuite, on peut changer aussi toutes les menuiseries, installer des doubles vitrages, assurer une meilleure étanchéité à l'air, et réaliser des ravalements thermiques sur les facades arrière, avec isolation par l'extérieur et protection par un enduit minéral. Enfin on peut installer une nouvelle chaudière. Mais tous ces travaux doivent de préférence être coordonnés sur l'ensemble de l'immeuble, notamment pour adapter le système de ventilation à la nouvelle configuration de l'enveloppe. Avec tout cela, on divise par trois la consommation d'énergie d'un immeuble parisien ancien (certains sont encore à des niveaux de consommations énergétiques de chauffage proches de 400 kWh/m²/an), situé dans l'alignement d'une rue. Bien sûr, pour un immeuble avec un pignon apparent, on n'arriverait pas aux mêmes résultats. Il est donc nécessaire de procéder «à la carte» (notamment en fonction de l'âge des bâtiments), d'y aller en souplesse, surtout en ce qui concerne le choix d'une isolation thermique : s'il est toujours préférable d'isoler par l'extérieur, les possibilités techniques ne sont pas les mêmes entre un immeuble datant du XIX° et un autre des années 1960; l'isolation intérieure pour sa part entraîne une perte de surface habitable, dans des appartements parisiens dont la taille moyenne est déjà réduite. La capacité à répondre aux épisodes de canicule est également déterminante. Devant de tels choix à faire, un débat politique devrait s'instaurer. Par exemple, quelle énergie de chauffage utiliser en priorité pour atteindre le facteur 4, au-delà d'une intervention sur le bâti? Ne faut-il pas envisager de développer les réseaux de chaleur, alimentés par des ressources renouvelables? Finalement, il faut regarder partout où on peut agir, et ensuite se demander comment aider les copropriétés et les collectivités à financer ces travaux.»

Dans la salle du Conseil à l'Hôtel de ville. Dans cette salle une plaque rappelle les 8 conseillers communistes morts pour la France dans la résistance au nazisme.



Implantée dans le 19e, rue d'Hautpoul, La Mission locale a été aussi

dotée d'une antenne dans le 20°, rue Vitruve.

Dans mon bureau à la mairie du 19°.



24 HEURES AVEC Jean VUILLERMOZ

Paris dans sa diversité

Président du groupe communiste au Conseil de Paris, Adjoint au Maire du 19° chargé des sports Que de changements depuis 2001 et que d'actions encore à engager pour que Paris devienne durablement une ville à vivre pour toutes et tous!

Elu du 19° arrondissement, j'ai un attachement viscéral à l'amélioration de la qualité et

des conditions de vie des Parisiens et plus particulièrement des familles populaires. Sans elles, dans la diversité de leurs parcours, de leurs histoires, de leurs origines, la vitalité et la richesse du nordest parisien et de notre capitale perdraient de leur superbe.

Les familles populaires ont été les premières frappées de plein fouet par des décennies de pénurie d'équipements publics, de dégradation des conditions et des offres de logement, mais aussi d'exclusion sociale, économique, culturelle.

S'attaquer résolument et concrètement à ces situations fonde mon engagement d'élu et motive toujours les décisions et actions que j'entreprends; et cela qu'il s'agisse de mes responsabilités municipales dans le 19°, de conseiller de Paris et président du groupe communiste à la Mairie de Paris, mais aussi dans les autres fonctions que je peux exercer en lien avec le mandat municipal qui m'a été confié.

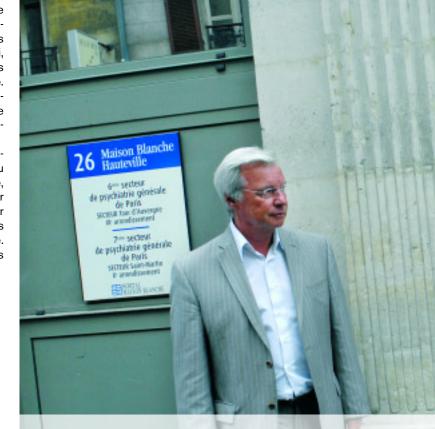
C'est pourquoi quand il s'est agi dès 2001 d'inscrire la solidarité, la qualité de vie des familles parisiennes au cœur des actions de la municipalité, il y avait urgence à procéder à un rééquilibrage avec une véritable ambition urbaine pour le nord-est notamment. Lutte contre l'insalubrité, offre de logements publics de qualité, réhabilitation des quartiers dégradés, crèches, écoles, équipements culturels et sportifs, relance de l'activité économique au service de l'emploi, amélioration des déplacements, espaces verts... autant d'actions qui concernent le 19° arrondissement trop longtemps délaissé. Beaucoup de chantiers sont d'ores et déjà bien engagés et permettent d'apprécier concrètement les mutations à l'œuvre dans cette partie du territoire parisien pour répondre aux besoins des habitants

Il ne s'agit pas ici de vous dresser une liste exhaustive, mais d'évoquer le mouvement incontestable qui s'est opéré. Pour cela, il a fallu traduire avec conviction et exigence une motivation profonde, relayée par tous les élus communistes de Paris : tout faire pour maintenir la population parisienne dans toute sa diversité, regagner 170 000 emplois perdus depuis les années 90 et offrir à tous les Parisiens une qualité de vie digne d'une ville-capitale du XXIº siècle. Nous ne sommes qu'au début d'un processus. La tâche n'est pas achevée, loin de là. Elle ne fait que commencer !

Jean VUILLERMOZ •



Avec les sans papiers et le Réseau Education Sans Frontières, lors du rassemblement à Belleville qui se tient tous les 2^e mardis du mois.



Devant l'hôpital de Maison Blanche, dont je suis Président du Conseil d'administration.

Penser métropole

La ville de Paris n'avait pas attendu les déclarations présidentielles sur un « Grand Paris » pour réfléchir à ce sujet avec l'ensemble des collectivités de la région. Pierre Mansat, maire adjoint chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France, nous livre ses réflexions critiques.

Le privé ne

doit pas

s'occuper de

la gestion

des sols.

Que vous inspirent les déclarations du Président Sarkozy ?



D'abord un étonnement! Le Président Sarkozy, lorsqu'il était président du Conseil Général des Hauts de Seine, ni d'autres élus UMP comme M. Karoutchi, n'ont jamais montré leur

souci d'un partage, d'une solidarité à l'échelle de l'agglomération. Depuis des années, la question de Paris et de ses banlieues n'était jamais abordée par les gouvernements. Si l'État se dit qu'il y a aujourd'hui un enjeu national autour de Paris, je dis tant mieux. D'une certaine manière, c'est la relance d'un débat que l'équipe municipale parisienne avait ouvert dès 2001 : nous avions eu en effet la volonté que Paris et les collectivités territoriales d'Ile-de-France se

parlent enfin, posent des actes communs, afin de se retrouver, au final, autour d'une culture commune.

Car, jusqu'alors, une méconnaissance réciproque entre Paris et ses banlieues était de mise. Pour dépasser cette situation, nous avons développé des partenariats, et mis en place des réalisations

concrètes. Et, surtout, un acte politique comme la création de la Conférence Métropolitaine a permis, pour la première fois depuis mai 1968, de rassembler des dizaines d'élus du cœur de l'agglomération. 62 collectivités dont 6 dirigées par l'UMP se retrouvent désormais de façon régulière. Il faut rappeler qu'il y a des banlieues qui vont très bien, et d'autres non. Est-ce qu'on s'en occupe collectivement ? Car, pour aller de l'avant, ensemble, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de répartition des richesses. Aujourd'hui, le fonds de solidarité de la Région Ile-de-France agit

relativement à la marge. Bien sûr, pas à l'échelle d'une commune. Mais sur la masse, cela reste minime : quelques pour cents des ressources actuelles.

À partir de la Conférence Métropolitaine, qu'est-ce qui peut donc être fait ?

La Conférence Métropolitaine a défini pour l'instant trois axes de travail : le transport, le logement et l'emploi. Face à ces trois urgences étroitement liées, il serait aujourd'hui nécessaire d'établir un plan afin de créer un dispositif de répartition des richesses.

Car, sur ces trois sujets, les politiques gouvernementales tirent vers le bas. Par exemple, depuis 2002, l'État a diminué de 50 % ses subventions pour les transports publics. Dans ces conditions, comment construit-on un métro en rocade autour

de Paris pour répondre aux déplacements de banlieue à banlieue ? À Madrid, par exemple, il y a désormais plus de kilomètres de métro qu'à Paris. Là-bas, les pouvoirs publics en construisent 5 km par an.

Concrètement, dans un premier temps, l'idée serait d'écrire un livre blanc, qui deviendrait par

la suite le support d'un travail démocratique. En effet, il est nécessaire que les habitants soient sollicités sur ces propositions de modifications institutionnelles. Dans cette perspective, rappelons que la Conférence constitue un lieu souple où il n'y a pas d'enjeux de pouvoirs. La Conférence est donc bien le lieu où peuvent s'ébaucher ces projets, et accentuer la réflexion institutionnelle. C'est bien à l'échelle de l'agglomération qu'il faut travailler. Or, l'attitude politicienne de l'UMP qui interdit à ses maires de participer à la Conférence interroge sur le caractère

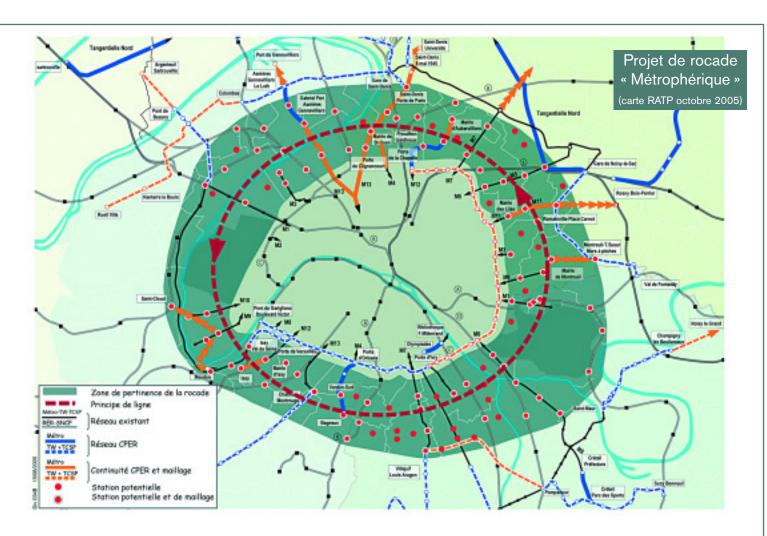
démocratique de l'initiative du Président Sarkozy. En effet, confier ces projets à un conseil interministériel serait une régression incroyable. Avoir l'ambition d'un Haussmann est plus que souhaitable, mais dans ce cadre, quel serait le rôle joué par les collectivités territoriales ?

Mais qu'attendre de l'État?

Leur réponse c'est le PPP, le Partenariat Public Privé. Or, l'aménagement du territoire doit rester sous maîtrise publique. Le privé ne doit pas s'occuper de la gestion des sols. D'autant plus que tout le monde reconnaît aujourd'hui que la richesse produite par l'Ile-de-France est essentielle pour le développement du pays. C'est pourquoi, il est nécessaire que les moyens de l'État soit mobilisés, ou que celui-ci recherche des financements, pourquoi pas à travers un emprunt international garanti par lui. Car il y a urgence. Pour revenir à la guestion des transports, d'après les études de la RATP, dans quinze ans le réseau sera totalement saturé. Concernant le logement, devant la spéculation galopante, l'État pourrait mobiliser gratuitement les terrains qui lui appartiennent. Mais, au-delà, nous avons absolument besoin de dispositifs qui imposeraient des règles au marché, et qui permettraient une intervention publique plus

On le voit bien avec l'expérience de Vélib', l'enjeu est également culturel, comment modifier l'état d'esprit des Parisiens ?

Effectivement, avec la création de Vélib', on a assisté à la prise de conscience de l'espace partagé. Mais cela correspond à de nombreuses choses que vivent les gens. On peut avoir une identité forte pour sa commune et vivre à l'échelle de l'agglomération. Il n'y a qu'à voir la rue de Rivoli ou les Halles un samedi après-midi! C'est le grand rendez-vous de la jeunesse de Paris et de sa banlieue. En fait, Vélib' a fait exploser médiatiquement cette réalité. Et, c'est sûr, il faut arrêter d'être chacun chez soi.



Simon Ronai,

directeur du bureau d'études Orgeco

« Il était temps que ce débat soit lancé sur le plan politique à ce niveau-là. Cela fait 30 ans qu'on en parle! Et effectivement, cette question institutionnelle explique une partie des difficultés de l'agglomération parisienne : une ville de Paris coupée de sa banlieue, qui elle-même est parcellisée. Si on laisse cette situation en l'état, on va assister à un creusement des inégalités. Bien sûr, parler de « Grand Paris » fait peur, et il est maintenant nécessaire de discuter du fond comme de la forme. Quelle est la meilleure réponse ? Plaquer sur Paris ce qui existe en Province n'est peut-être pas la solution. Mais pour l'instant, concernant les orientations prochaines prises par l'État, c'est la grande incertitude. Il est nécessaire que la réflexion soit menée avec les élus. C'est vrai, depuis 2001, la ville de Paris a eu

il est nécessaire de freiner davantage les inégalités de richesses sur un territoire l'intuition qu'il y avait un dysfonctionnement, et elle a engagé un travail avec les moyens qui étaient les siens. La création de la Conférence Métropolitaine est à saluer, même si la

réflexion menée en son sein doit être renforcée, sans tabous, notamment sur les incohérences des structures en place. La situation parisienne pose en effet la question des départements et des intercommunalités. En tout cas, la ville de Paris a compris que toutes ces réflexions étaient dans son intérêt. Il existe en effet un réel décalage entre un système administratif d'un autre âge et le fonctionnement de la société d'aujourd'hui, et il est nécessaire de freiner davantage les inégalités de richesses sur un territoire, tout en développant une meilleure efficacité. Et évoquer une communauté urbaine au sujet de Paris, c'est poser le débat au niveau local, national, et même mondial »

Daniel Breuiller, maire d'Arcueil

« En lle-de-France, il y a effectivement un problème de gouvernance en particulier pour la zone dense.

Afin de trouver des solutions, je souscris pleinement à la Conférence Métropolitaine car cette structure permet de créer du consensus entre les décideurs, sans recréer une nouvelle échelle territoriale.

Pour autant, je ne suis pas forcément défavorable à l'idée d'une communauté urbaine. Ainsi, je regarde avec intérêt ce que réalise la communauté urbaine de Lyon. Mais, en lle-de-France, on en est très loin. C'est pourquoi, il est davantage nécessaire dans l'immédiat de consolider les espaces de consensus comme la Conférence Métropolitaine. Mais pour moi, avant les questions institutionnelles, la priorité des priorités se résume en une question : quelle est finalement notre capacité d'action ? Et notamment quel partage des ressources fiscales ? J'ai en tête le Métrophérique. Comment obtenir ou générer des moyens pour sa réalisation ? Sa création améliorerait l'attractivité économique des espaces concernés, on pourrait donc penser à la mise en place de nouvelles participations financières qui viendraient nourrir un fonds d'investissement. On pourrait ainsi imaginer un pourcentage sur toutes les ZAC créées sur le tracé ou à proximité de ce métro. Mais l'État doit aussi afficher les moyens de son ambition. Pour le Métrophérique, il faudra rassembler 6 milliards! Aujourd'hui, il existe un décalage important entre l'ambition affichée et la capacité d'action, notamment sur la question du financement et de la solidarité entre les territoires. Que l'État mette cartes sur table la question des

15

Centre Culturel La Clef



Vous avez sûrement déjà fréquenté le **centre culturel La Clef**, espace d'expression pour la culture noire à Paris, à travers le cinéma « Images d'ailleurs », et lieu d'innombrables festivals ou projections débats co-organisés avec des associations qu'il propose en permanence, se construisant ainsi une identité originale.

C'est en 1982 que le Comité d'Entreprise de la Caisse d'Epargne de Paris achète La Clef, ancien cinéma d'Art et Essai, pour en faire son centre culturel. Cet espace est un lieu d'exposi-

tions, de réunions et de débats, avec 2 salles de cinéma, divers ateliers, et une grande salle de 150 m².

Le Comité d'Entreprise a opté pour une politique d'ouverture de La Clef vers d'autres publics, celui de Comités d'entreprise partenaires et de nombreuses associations culturelles (cinéma, théâtre) ou sociales. Cette ouverture permet une solidarité inter Comités d'Entreprise et, au-delà, l'existence d'un lieu passionnant d'échanges et de débats entre les associations, le monde du travail et le grand public, indispensable aujourd'hui.

Le Centre Culturel a ainsi tout naturellement opéré le lien entre le CE, géré par un collectif syndical et l'environnement social et associatif. Il accueille de nombreuses associations et reçoit autour de films des débats publics, rencontres expos etc. sur des thèmes portant sur la critique sociale, le racisme, l'environnement – connecté au social – l'ouverture vers les cultures du sud, Asie, Amériques, Afrique. Et bien sûr il organise des manifestations culturelles, des ateliers de musique et d'arts plastiques pour les salariés de la Caisse d'épargne.

La Clef est devenu un espace décloisonné où s'expriment des communautés d'interrogations, de combat, des salariés, des créateurs et des militants associatifs. C'est aujourd'hui comme outil social et culturel que La Clef affirme son identité.

21 rue de la Clef - 75005 Paris - 01 42 17 65 55 infolaclef@orange.fr

SAISIS DANS LES ALIES DE PARIS

